



# Projet de budget 2019

Présentation à la presse  
Municipalité de Lausanne

# Table des matières

- Budget de fonctionnement 2019
  - Présentation du budget de fonctionnement.
  - Programme structurel d'amélioration financière.
  - Projets prioritaires.
  - Risques.
- Budget d'investissement 2019
  - Présentation du budget d'investissement.
- Conclusions de la Municipalité

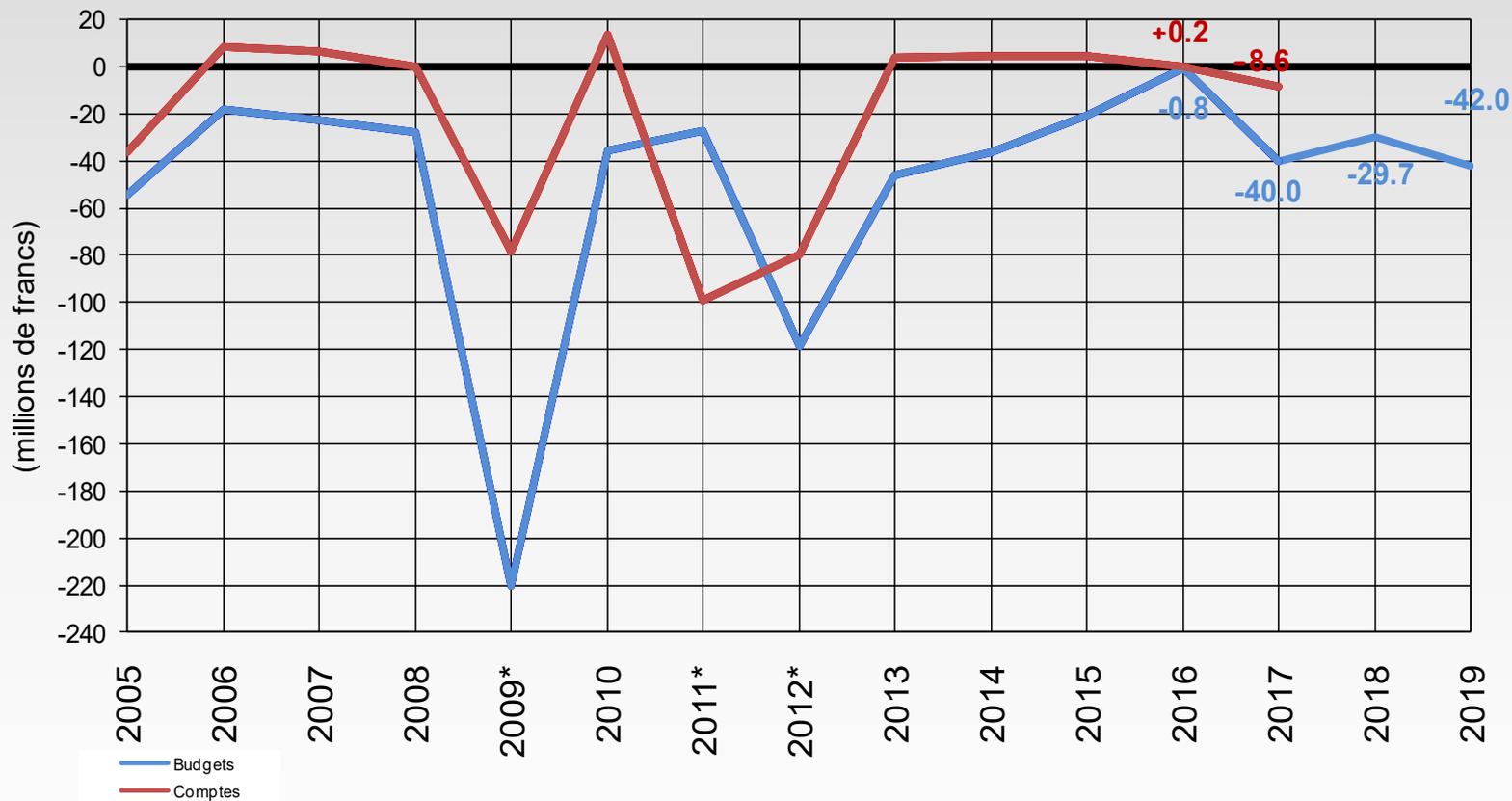
# Budget de fonctionnement

# Chiffres-clés

C2017	B2018		B2019	Ecart (B19-B18)
-8.6	-29.7	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-42.0	-12.3
<b>132.8</b>	<b>84.4</b>	<b>Autofinancement du compte de fonct.</b>	<b>59.4</b>	<b>-25.0</b>
132.5	183.3	Investissements nets	207.2	23.9
<b>0.3</b>	<b>-98.9</b>	<b>Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement</b>	<b>-147.9</b>	<b>-49.0</b>

(En millions de CHF)

# Evolution du résultat



\* années concernées par la recapitalisation de la CPCL

# Tendances principales

Le projet de budget de la Municipalité présente les tendances suivantes :

- Impact important de l'anticipation de la RIE III.
- Augmentation importante des charges cantonales.
- Poursuite du Programme structurel d'amélioration financière (PSAF II).
- Financement des domaines prioritaires (sécurité et petite enfance).
- Accord Canton-communes.

# Déficit B2019 – Charges endogènes

(En millions de francs)

<b>Déficit B2018</b>	<b>29.7</b>		
Mesures PSAF II	-12.5	-15.5	Evolution endogène
Augmentation des revenus fiscaux (hors RIE III)	-14.9		
Domaines prioritaires	3.8		
Evolution de la masse salariale (hors domaines prioritaires)	5.1		
Divers	3.0		
<b>Déficit B2019 après évolution des éléments endogènes</b>	<b>14.2</b>		

- L'évolution des éléments maîtrisables ainsi que la mise en œuvre du PSAF II permettent de réduire le déficit de CHF 15.5 mios.
- Le chemin d'économie prévu dans le programme municipal est respecté.

# Déficit B2019 – Charges exogènes

(en mios de CHF)	Pertes fiscales	Part. Canton	Facture sociale	Péréq.	Total	Evolution (B18/B19)
<b>Déficit B2019 après éléments endogènes</b>						<b>14.2</b>
RIE III	41.8	-16.0	-6.4	-7.3	<b>12.0</b>	<b>27.8</b>
Evolution dynamique (FS + péréquation)			16.2	-4.2	<b>12.0</b>	
Transports (urbain + régionaux)					<b>3.8</b>	
<b>Sous-total</b>	<b>41.8</b>	<b>-16.0</b>	<b>9.8</b>	<b>-11.5</b>	<b>27.8</b>	
<b>Déficit projet de budget 2019</b>						<b>42.0</b>

- Les éléments non-maîtrisables obèrent de manière importante le résultat publié.
- En prenant en considération les éléments maîtrisables ainsi que les mesures PSAF II, le déficit serait atténué (**CHF 14.2 mios**).

# Plan structurel d'amélioration financière (PSAF)

- Conformément aux engagements pris dans le cadre du budget 2017, la Municipalité poursuit la mise en œuvre du PSAF.
- Au B2019, les impacts des mesures retenues par la Municipalité développent des améliorations financières à hauteur de **CHF 12.5 millions nets**.
- De manière cumulée, depuis 2018, CHF 25.5 millions d'améliorations financières ont été intégrées au budget.
- L'objectif de CHF 35 millions sera atteint d'ici la fin de la législature.

# Éléments du PSAF

Optimisations  
4.0 millions



Financements  
complém.  
4.0 millions



Adaptations  
de revenus  
4.5 millions



**B2019**  
**12.5 millions**

- Non-renouvellement de 8.5 ept
- Divers coûts de fonctionnement

- Part cantonale au fin. de la petite enfance (FAJE) (3.3 millions)
- Rémun. des cautionnements (0.5 million)

- DDP et acquisitions d'immeubles (0.8 million)
- Adaptations d'émoluments et de tarifs (2 millions)

# Evolution des charges apurées 2018-2019

Charges (en mios de CHF)	B2018	B2019	Variation	En %
<b>Charges de fonctionnement publiées</b>	<b>1'885.1</b>	<b>1'860.6</b>	<b>-24.4</b>	<b>-1.3%</b>
+ Diminution des imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		62.0		
- SiL : Augmentations des achats d'énergie destinés à la revente (gr. 312)		-29.2		
<b>Total des charges apurées</b>	<b>1'885.1</b>	<b>1'893.4</b>	<b>8.4</b>	<b>0.4%</b>

Les principales sources de variation :

- Péréquation et charges cantonales (CHF 10.1 millions).
- Politique salariale hors domaines prioritaires (CHF 5.1 millions).
- Domaines prioritaires de la Municipalité (CHF 3.8 millions nets).
- Mesures PSAF II (CHF -5.5 millions).

L'évolution des charges est maîtrisée.

# Domaines prioritaires au B2019

- **Petite enfance**

- Montée en puissance des projets débutés en 2018 et développement de nouvelles places d'accueil (création de 85 places d'accueil en préscolaire et 72 en parascolaire).
- Pérennisation de 252 places au niveau des APEMS (rentrée scolaire 2018-2019).

- **Renforcement de la sécurité**

- Augmentation de 10.4 ept dont 3 policiers formés et 5 aspirants.

- **Autres domaines**

- Culture, contrats de quartier, développement durable.

# Evolution des effectifs

- Par rapport au B2018, évolution de +34.8 ept dont :
  - +27.8 ept à mettre en lien avec les domaines prioritaires ;
  - +14.9 ept financés  
(postes financés par des nouvelles recettes, fonds) ;
  - -8.5 ept non-renouvelés dans le cadre du PSAF.
  - +0.6 ept découlant de diverses variations.
- Maîtrise de la croissance des effectifs hors ept liés aux domaines prioritaires et financés.



# Risques liés à l'évolution des charges

- Augmentation des taux d'intérêt.
- Hausse des amortissements  
(Axes forts, Métamorphose, Pôle gare).
- Conjoncture.
- Augmentation des charges cantonales.

# Evolution des revenus apurés B2018-2019

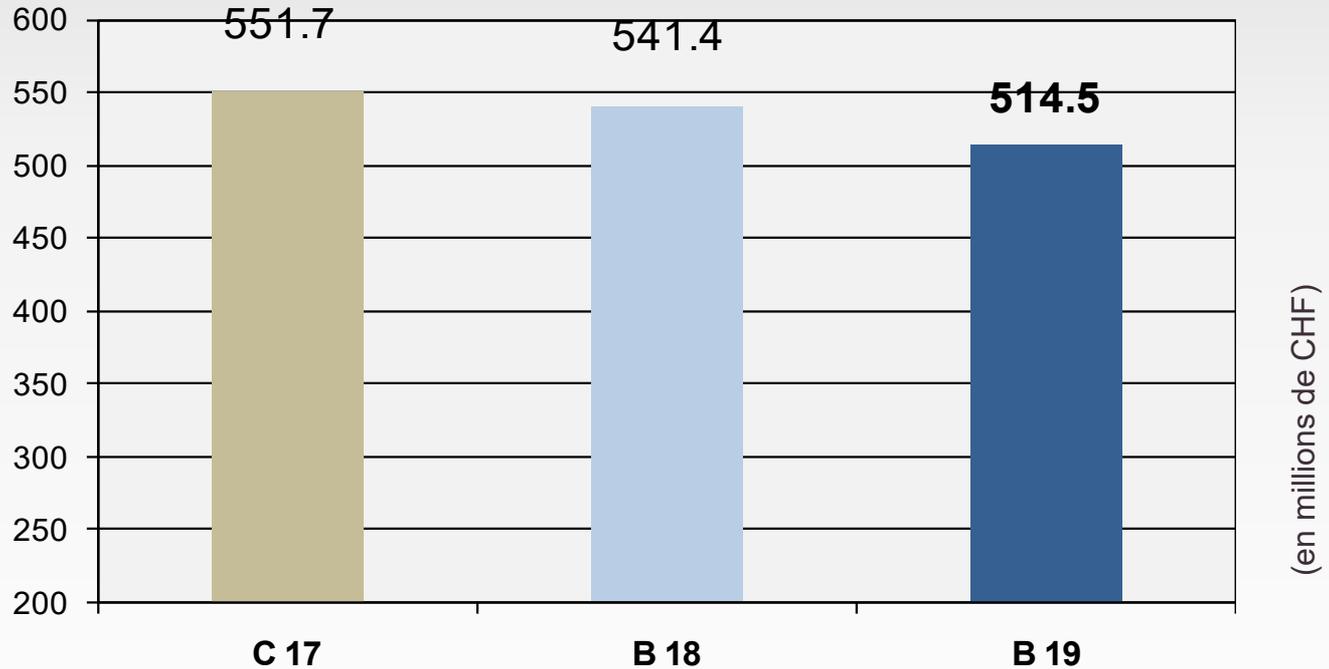
Revenus (en mios de CHF)	B2018	B2019	Variation	En %
<b>Revenus de fonctionnement publiés</b>	<b>1'855.4</b>	<b>1'818.6</b>	<b>-36.7</b>	<b>-2.0%</b>
+ Diminution des imputations internes (gr. 49, équivalence au gr. 39)		62.0		
- SiL : Augmentation des ventes d'énergie (gr.435)		-33.8		
<b>Total des revenus apurés</b>	<b>1'855.4</b>	<b>1'846.8</b>	<b>-8.6</b>	<b>-0.5%</b>

Les principales sources de variation :

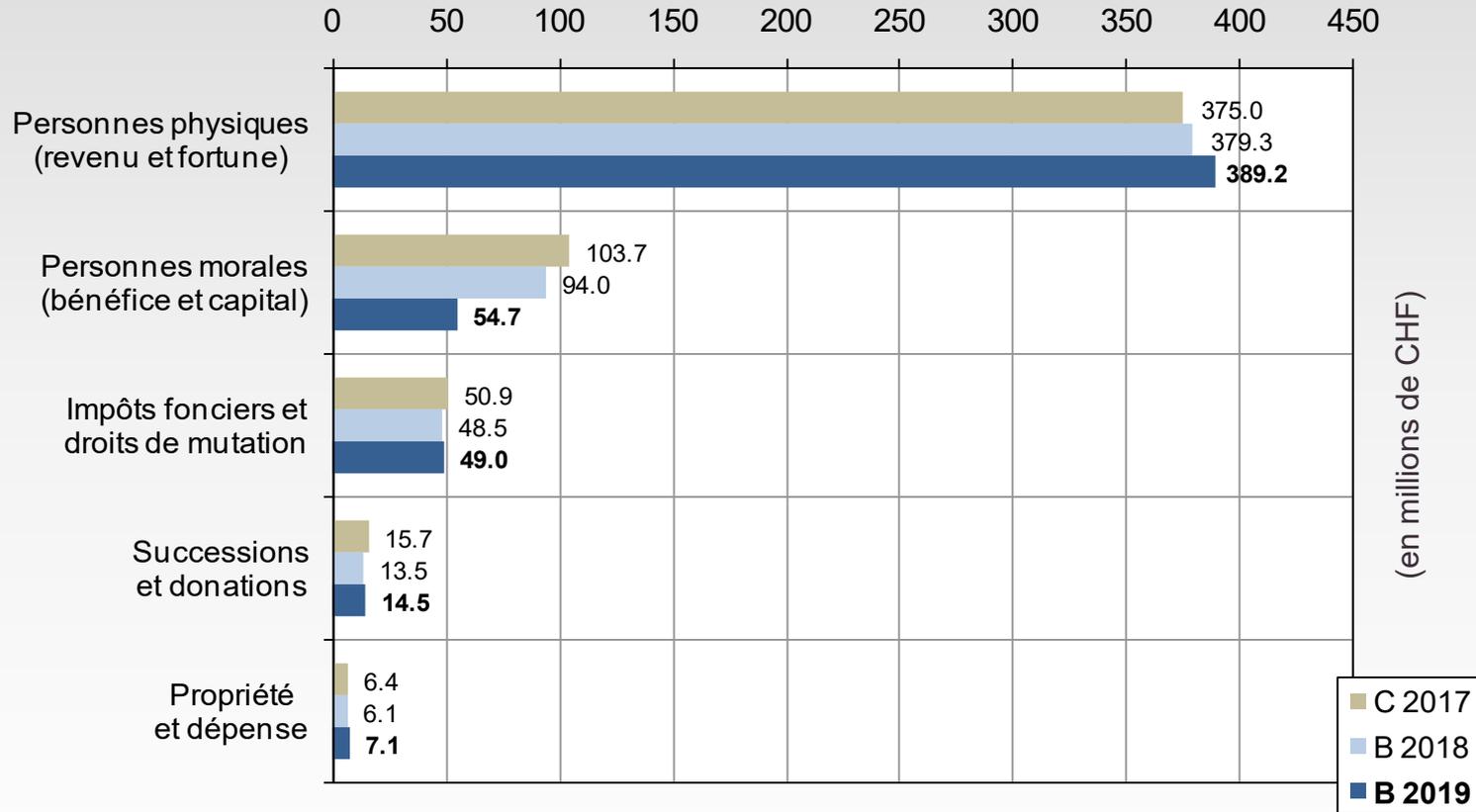
- Ajustement des recettes fiscales (CHF +14.9 millions).
- Compensation cantonale ponctuelle (CHF +16 millions).
- Péréquation (CHF +8 millions)
- Mesures PSAF II (CHF +7 millions).
- Pertes fiscales sur les personnes morales (RIE III) (CHF 41.8 millions).

Sans effet RIE III l'évolution des revenus apurés se serait élevée à +0.9%.

# Evolution des recettes fiscales



# Evolution des recettes fiscales



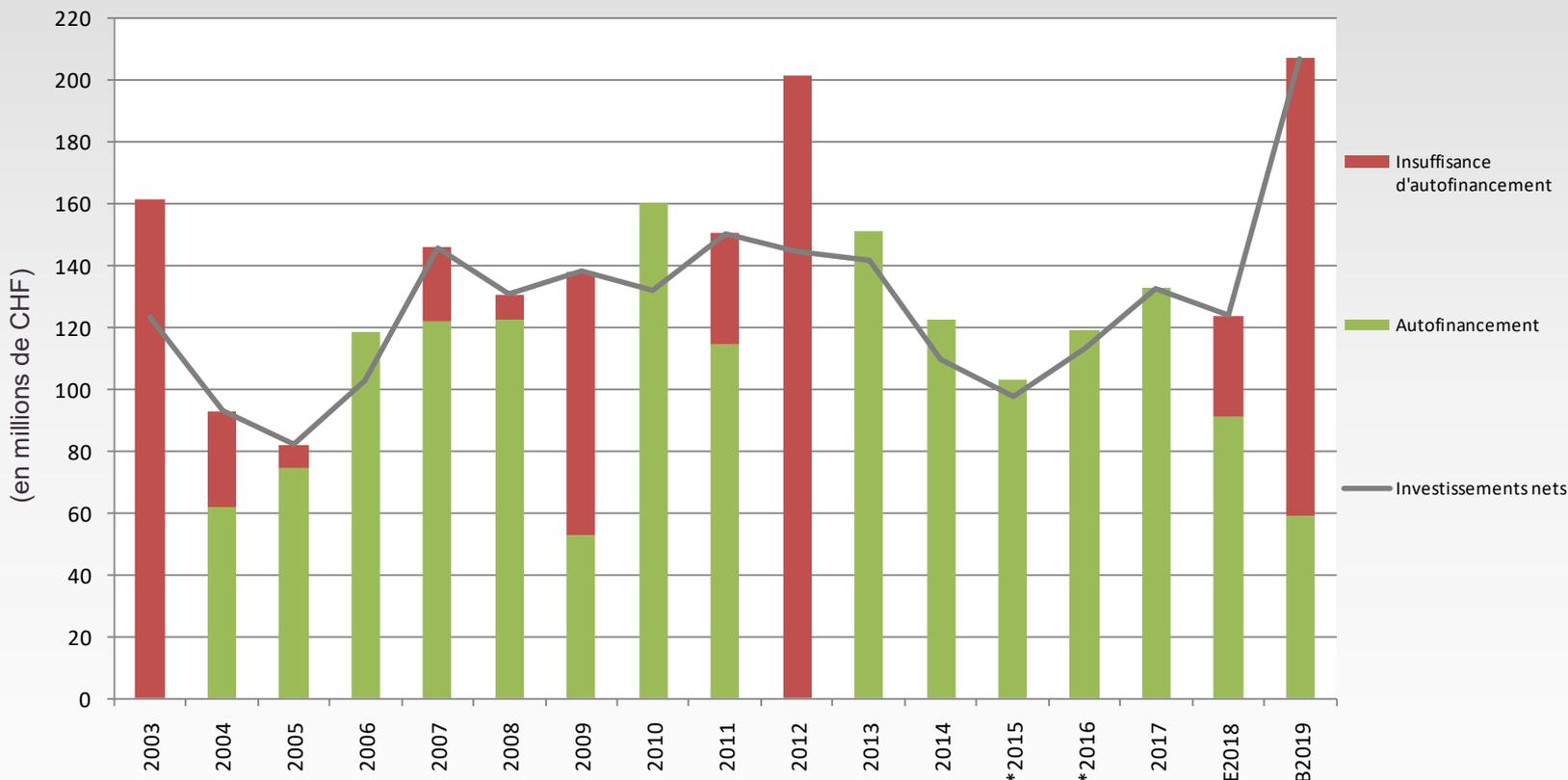


# Risques liés à l'évolution des revenus

- Pression sur les marges des services commercialisés (concurrence, régulation).
- Retournement de la conjoncture.
- Report de la RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS – ex Projet fiscal 17).

# Investissements 2019

# Investissements et autofinancement



Note : 2015 hors vente d'immeubles VD (CHF 57.6 millions) 2016 hors effet REH (CHF 19.2 millions).



# Principales dépenses d'investissement 2019

Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité, etc...)	CHF 59.3 millions
Métamorphose (Stade de football de la Tuilière, Ecoquartier des Plaines-du-Loup, fouilles archéologique, etc...)	CHF 39.7 millions
Etablissements scolaires (Complexe scolaire des Fiches, création de classes à Béthusy et à Eglantine, rénovation du collège St-Roch, restructuration du Belvédère)	CHF 21.8 millions
PALM (BHNS St-François, Galicien, Mobilité douce, Berne RC 601, ch. Bérée, réseau R14)	CHF 17.0 millions
Axes forts (tram et mesures d'accompagnement)	CHF 10.5 millions
Divers (notamment JOJ, adductions du Pays d'Enhaut, Capitole, NMCBA, Centre funéraire Montoie, Valmont 35, chaufferie de Malley, plan lumière, smart metering, centre sportif de la Vallée de la Jeunesse)	CHF 38.2 millions

# Dettes

(en millions de francs)	Endettement net	Dettes bancaires brutes
Situation au 31.12.2017	1'995	2'497
Variation de l'endettement :		
budget 2018 (estimation)	33	33
budget 2019	148	148
Situation estimée au 31.12.2019	2'176	2'678

- L'augmentation de l'endettement provient :
  - de la baisse de la marge d'autofinancement
  - du niveau élevé des investissements
- Le plafond d'endettement net est fixé à CHF 2.4 milliards pour la législature.



# Conclusions

# Constats

- Anticipation de la RIE III > baisse des revenus.
- Augmentation des charges cantonales.
- Mise en œuvre des domaines prioritaires.
- Maîtrise des charges (+0.4%).
- Investissements élevés pour les générations futures.
- Baisse importante de la marge d'autofinancement.
- Risques financiers incitant à la prudence (RFFA, retournement conjoncture,...).

# Conclusions

- En prenant en considération les éléments maîtrisables ainsi que les mesures PSAF II, le déficit aurait été réduit à **CHF 14.2 mios**.
- Les éléments non-maîtrisables (charges cantonales, anticipation RIE III) augmentent de manière importante ce résultat (**CHF + 28 mios**).

La Municipalité maintient cependant le cap fixé en début de législature, soit la maîtrise des charges et le financement de prestations de qualité.



# Merci de votre attention !